

Carte Bio

## PHASE TEST DE LA NOUVELLE SOLUTION BIOMETRIQUE CNSS

Du 11 au 14 avril 2017, la première phase de la Formation des agents enrôleurs et Tests fonctionnels de l'application biométrique Bio-CNSS a eu lieu dans la salle de réunion de la Direction des Systèmes d'Information (DSI).

Au cours de cette formation, des tests d'enrôlement ont été effectués pour mesurer les capacités de l'application nouvellement produite. **200 Agents**, dont le Directeur Général, le Dr. Désiré LASSEGUE ont été enrôlés. Il convient de préciser que cette nouvelle solution biométrique a été **développée en interne par les compétences de la CNSS, dans le but d'améliorer les fonctionnalités de la carte d'assuré. Cette carte biométrique présente des caractéristiques plus performantes que la carte actuellement usitée.**



Test sur la borne

La carte d'assuré est éditée instantanément, avec transmission automatique du bordereau d'enrôlement par sms et e-mail. Elle renferme des informations permettant d'accéder aux bornes biométriques, à l'application Web, Smartphone et Tablettes. A l'évidence, la transmission d'informations par ces canaux de communication permet à l'Institution de participer à la préservation de l'environnement et à l'adhésion de la politique du zéro papier. Munie d'un QR code, elle permet de lutter durablement contre la fraude et les contrefaçons.

La nouvelle solution biométrique multiplateforme (bornes, Web, Smartphone, Tablettes) met à disposition des assurés les informations suivantes :

- Connaître le montant simulé de sa pension de vieillesse ;
- Connaître la situation de ses cotisations sociales ;
- Consulter sa carrière ;
- Consulter les paiements reçus, en cours et à venir ;
- Consulter sa grappe familiale ;
- Consulter et/ou Envoyer ses réclamations ou messages.

En offrant des solutions mobiles de qualité aux usagers, la CNSS entend conforter durablement son crédo : « **Notre ambition : mieux vous servir** ». La multifonctionnalité de cette carte permettra à terme de décongestionner les guichets de la CNSS et d'assainir les données d'état-civil et le rattachement à l'Employeur.



Prise d'empruntes

### CNSS Immo: Passation des Charges

## SUR LA VOIE DE LA CONTINUITE

Monsieur Issa Mourambou Salle, Chef de Département Technique et Commercial de CNSS Immo, a pris officiellement ses fonctions de Gérant par intérim de cette entité à l'occasion de la passation de charges organisée le 13 avril 2017. Il succède ainsi à Mme Théodora Aleka Laban Ablavi, appelée à faire valoir ses droits à la retraite.



Passation symbolique des documents du Gérant sortant au DGA puis au nouveau Gérant

La passation de charges a été faite sous le contrôle de Madame le Directeur Général Adjoint, Dr C.Y ELLA ASSA, qui a rendu à l'intéressée un hommage enthousiaste pour la qualité de son travail à la CNSS, sa rigueur et son sourire arboré quotidiennement.

Prenaient part à cette cérémonie conviviale Mme Lynda Adidié ép. Hamidou, Directeur des Ressources Humaines, M. Thuriaf Mouecoucou, Directeur des Affaires Juridiques et Assurances et M. René Engone de Souza, Directeur des Services Généraux et du Patrimoine.

« **En vous désignant dans cette fonction sensible en avril 2015, Monsieur le Directeur Général exprimait la grande confiance dans laquelle il vous tenait et qui ne vous a jamais manqué** »,

a rappelé opportunément le Directeur Général Adjoint, avant de souhaiter à Mme Aleka Laban ses vœux de bonheur et de plein épanouissement pour une retraite paisible.

Elle a renchéri à l'endroit de M. Mourambou que : « **cette désignation est une confirmation de la grande considération du Directeur Général à votre endroit. Elle repose aussi sur votre expérience professionnelle, les qualités et les compétences que vous avez développées à la tête du Département commercial de CNSS aux côtés de Mme Aleka.**

La cérémonie s'est achevée sous les acclamations de l'assistance avec la remise symbolique des parapheurs entre les Gérants sortant et entrant.



Photo de Famille